Projet Sportif : Principes généraux sur les accession / descentes version 31/05/2017

**Pour la saison 2017 / 2018**

Les règlements actuels de chaque Ex Ligue s’appliquent

Le pôle Espoir de WATTIGNIES évolue en Prénat dans la poule Métropole lilloise, Il ne rentre pas en compte dans les classements de fin de saison.

**Pour la saison 2018 / 2019**

Seul les premiers de Prénat se rencontrent pour déterminer le Champion des Hauts de France.

Les classements fin 2017/2018 restent indépendants

En prénat Flandres, plus de descentes pour diminuer la prénat à 12 équipes maxi hors pole et en fonction des descentes de nationales.

Suppression de la ou des R2 Flandres, qui passent en R1 (3 poules de R1)

Création d’une poule Prénat à 8 ou 10 équipes en Picardie sur toute la saison

Création d’une poule de R1 à 10 équipes pour équivalence avec les R1 Flandres

Le niveau départemental ou interdépartemental reste sous la responsabilité des comités. Nobre de poules et Nombre d’équipes à leur convenance.

**Pour la saison 2019 / 2020**

Les classements sont établis entre les poules de la manière suivante

Places

Quotient Points / Matchs joués

Quotient Set Gagnés / Sets perdus

Quotient Points Gagnés / points perdus

Seul les premiers de Prénat se rencontrent pour déterminer le Champion des Hauts de France.

Tout en supposant avoir 2 accession en N3 !!!!

Classement cumulé des 2 poules de Prénat et des 4 poules de R1

X Descentes pouvant aller jusqu’au 7eme de Prénat en fonction des descentes de N3

Les premiers de R1 accèdent systématiquement à la Prénat et les 2 meilleurs second.

Si pas ou peu de descente les autres second sont prioritaire pour l’accession à la prénat, puis les 8eme de Prénat……

Pour la mise à disposition des comités, les 2 derniers de chaque poule de R1 descendent systématiquement, les 7èmes de poule sont susceptibles de descendre en fonction des accessions et descentes de N3

Les accessions sont proportionnelles au nombre d’équipes seniors par genre pour chaque Département ou inter-départements. Sont comptabilisées, toutes les équipes seniors, de la Pro à la départementale.

La répartition dans les différentes poules de même niveau se fait selon la règle du serpentin, puis équilibrage géographique entre les équipes au même niveau de classement. La répartition est réactualisée toute les saisons sur les nombres d’équipe saison N pour application en fin de saison N+1

En cas de manquement aux DAF, les équipes sont déclassées dans leur poule avant d’établir le classement général cumulé des poules, ce qui peut éventuellement sauver une équipe moins bien classée.